

Les membres du conseil d'établissement de l'école du Bon-Pasteur sont convoqués à une réunion extraordinaire qui aura lieu le lundi 26 janvier 2026 à 18h00 en virtuel via Microsoft Teams.

Secrétaire : Kathia Robitaille

PRÉSENCES :			
Boivin, Caroline	X	Naud, Stéphanie	abs
Fradet, Audrey	X	Paradis, Sandra	X
Lachance, Annie	X	Pomerleau, Amélie	X
Larivière, Alexandra	abs	Robitaille, Kathia	X
Lépine, Marie-Josée	X	Simard, Rodrigue	X
Morasse, Katia	X	Veillette, Valérie	X

PROCÈS-VERBAL

- Résultat du sondage pour l'ouverture du SDG durant la semaine de relâche :
 - Pour faire suite à l'envoi du formulaire d'inscription qui a été transmis aux parents le 9 janvier dernier afin de connaître leur besoin pour la semaine de relâche, seulement 20 familles ont répondu sur une possibilité de 227 qui fréquentent l'école actuellement.
 - Il nous faut au moins 34 enfants présents par jour pour être en mesure de s'autofinancer et selon les réponses obtenues, il y aurait entre 19 et 26 enfants inscrits seulement sans tenir compte du taux d'absences qui est plus élevé pendant la semaine de relâche. De 15 à 20 % d'absences ont été observées par le passé dans les dernières années pour lesquelles le service de garde a ouvert.
 - La loi ne nous obligeant pas à offrir le service de garde pendant la semaine de relâche, présentement nous proposons de ne pas offrir le service de garde pendant la semaine de relâche.

CÉ 13/2025-26 Proposé par : monsieur Rodrigue Simard
Secondé par : madame Amélie Pomerleau

- Demandes d'activités :
 - La serre pédagogique Deschambault : nous n'avons pas les détails lors de notre dernière rencontre. L'activité est entièrement gratuite et celle-ci aura lieu demain, le 27 janvier.

- Sortie patinoire de 6^e année : la sortie a eue lieu aujourd'hui, elle était gratuite pour les parents et le transport était assumé par une de nos mesures actuelles.

CÉ 14/2025-26 Proposé par : madame Marie-Josée Lépine
Secondé par : madame Sandra Paradis

3. Prochaine rencontre du 3 février :

- Étant donné la rencontre extraordinaire de ce soir, Madame Annie nous informe que la prochaine rencontre, le 3 février prochain, pourrait être reportée si les membres le désirent. Madame Annie nous propose soit le 10 ou le 24 février si les membres veulent la déplacer sinon, nous pouvons conserver la date du 3 février.
- Pour faire suite à un sondage à main levée, la majorité des membres acceptent de maintenir la rencontre du 3 février prochain.

Levée de l'assemblée à : 18 h 18